

GRÈVE POUR L'AVENIR DU 21 MAI

Mobilisons-nous pour une justice sociale et climatique!

Le 21 mai 2021 aura lieu la « Grève pour l'Avenir », initiée par le collectif de la Grève du Climat, qui se mobilise avec l'ambition de poser les bases d'un changement à long terme vers une société durable. Le SSP soutient cette mobilisation et appelle les travailleuses et travailleurs à descendre dans la rue pour revendiquer une justice sociale et climatique.

Une crise écologique sans précédent

La surexploitation des ressources induit des conséquences graves pour notre planète et nos populations : hausse des températures, augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, pollution de l'air, des océans et des terres (75% de la surface terrestre et 66% de la surface des océans sont altérés par les activités humaines), destruction de la biodiversité, impact sur la productivité agricole, augmentation des maladies à vecteur comme la malaria, etc.

Il devient donc urgent d'agir, et ce à tous les niveaux : cantonal, national, européen, mondial.

Par leurs choix, les politiques sont aussi responsables de cette crise. Or, les choix politiques continuent à être dictés par la logique économique du profit et de la croissance, pri-

vilégiant ainsi les grandes entreprises et institutions financières au détriment de la protection de notre environnement et des populations. Un changement de paradigme est dès lors nécessaire !

Changer de paradigme

Cette crise ne peut pas être résolue en utilisant les mêmes moyens qui l'ont créée, soit en restant dans une logique néolibérale favorisant des méthodes de marché productiviste. Produire toujours plus, au-delà des besoins réels, en cassant systématiquement les coûts de production ne nous permettra pas de sortir de cette crise, bien au contraire. La solution ne pourra résider que dans un changement sociétal.

Dans le cadre de la transition écologique que nous souhaitons, les services publics jouent un rôle capital, puisque l'une des clés pour résoudre cette crise réside précisément dans le développement massif de services non-marchands, respectueux de l'environnement et des salarié.e.s, que ce soit dans le secteur de la mobilité (transports publics), de la production, de la santé, etc.

Le personnel de l'Etat pourra participer à cette mobilisation !

Grâce aux démarches du SSP-région Fribourg, le Conseil d'Etat a accédé à notre demande et donne la possibilité au personnel de l'Etat de participer à cette mobilisation, pour autant que la bonne marche du service le permette. Il faudra demander un congé non payé ou prendre congé sur son solde positif d'heures, ses heures supplémentaires ou ses vacances.

Organisez-vous d'ores et déjà dans vos services respectifs et motivez vos collègues à faire de même !

Staatsangestellte können sich an dieser Mobilisierung beteiligen!

Dank der Bemühungen der SSP-Region Freiburg hat der Staatsrat unserer Bitte zugestimmt und gibt den Staatsangestellten die Möglichkeit, sich an dieser Mobilisierung zu beteiligen, sofern der reibungslose Ablauf des Dienstes dies zulässt. Es wird notwendig sein, unbezahlten Urlaub zu beantragen oder Urlaub aus ihrem positiven Stunden-saldo, Überstunden oder Urlaub zu nehmen.

Organisieren Sie sich jetzt in Ihren jeweiligen Abteilungen und motivieren Sie Ihre Kollegen, das Gleiche zu tun!

Programme du 21 mai

↳ **11h59** : sur la Place Python et les lieux de travail : faisons du bruit et sonnons l'alarme climatique !

↳ **14h** : Manifestation (départ de la Place Python)

↳ **Dès 16h** sur la Place Python : ateliers, discussions et concert

Les photos de vos actions à 11h59 sur votre lieu de travail ou d'autres actions durant cette journée, sont à envoyer à fribourg@climatestrike.ch

Programm für 21. Mai

↳ **11:59 Uhr**: Auf dem Place Python und an den Arbeitsplätzen: Machen wir Lärm und schlagen den Klimaalarm!

↳ **14 Uhr**: Vorführung (Abfahrt vom Place Python)

↳ **Ab 16 Uhr** auf dem Place Python: Workshops, Diskussionen und Konzert

Fotos von Ihren Aktionen um 11:59 Uhr an Ihrem Arbeitsplatz oder anderen Aktionen an diesem Tag senden Sie bitte an fribourg@climatestrike.ch

INVESTIR DANS LES SERVICES PUBLICS

La protection du climat exige un renforcement des services publics, des prestations de qualité accessibles à toutes et tous, la création d'emplois utiles et durables et l'amélioration des conditions de travail. Les services publics doivent avoir pour priorité d'apporter des prestations de qualité à toute la population et n'ont pas à être soumis à des impératifs de rentabilité. Des investissements massifs dans des secteurs comme les soins, le social, la formation ou les transports en commun sont dès lors capitaux pour répondre aux enjeux à venir.

Le Conseil d'Etat a affiché sa volonté d'agir en sortant de la dépendance aux énergies fossiles et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 50% d'ici à 2030. C'est à l'horizon 2050 que le canton de Fribourg souhaite être neutre en matière de bilan carbone. Force est de constater que les objectifs fixés par le Conseil d'Etat fribourgeois ne sont pas à la hauteur des enjeux posés par la catastrophe climatique que nous traversons. La neutralité carbone doit être atteinte en 2030 et c'est à l'aune de cet objectif que les actions doivent être entreprises par le Conseil d'Etat fribourgeois.

Dans ce sens, le SSP-région fribourg souhaite que le Conseil d'Etat fribourgeois se dote d'une loi fixant l'objectif d'at-

teindre la neutralité carbone en 2030 dans le canton. Cela implique donc de prendre un certain nombre de mesures, ayant un impact sur les conditions de travail des salarié.e.s de la fonction publique et parapublique fribourgeoise.

A titre d'exemples, le SSP-région Fribourg demande que l'Etat de Fribourg se dote d'une loi visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030 et que les sources d'énergie soient à 100% renouvelables d'ici 2030 et produites sur place. L'Etat doit également développer des emplois durables et utiles, notamment dans la santé, le social et la formation. Les cantines et cafétérias doivent proposer des produits locaux et, si possible, bio. Les modes de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal doivent être privilégiés. En termes de mobilité, le SSP-région Fribourg demande que le Conseil d'Etat se positionne en faveur de l'initiative « pour des transports publics gratuits ». Concernant les infrastructures, l'aspect écologique doit primer dans toutes les décisions et tout nouveau bâtiment doit être construit selon des normes écologiques et sociales strictes, avec des matériaux locaux issus de ressources renouvelables. Enfin, il s'agit également de responsabiliser les institutions financières qui ne doivent pas pouvoir investir dans les énergies fossiles.

REVENDEICATIONS SPÉCIFIQUES À L'ENSEIGNEMENT

Afin de développer une école plus écologiste, un changement pédagogique de fond est nécessaire. Les grilles horaires doivent être repensées afin de décloisonner les enseignements dans le but de favoriser l'acquisition de savoirs transversaux visant à développer l'esprit critique des élèves. Du temps et des moyens doivent également être mis à disposition pour favoriser d'autres formes d'apprentissages. Cela passe notamment par une baisse des effectifs par classe, qui permettrait de favoriser les apprentissages collectifs et de renforcer la qualité des apprentissages, ainsi que par l'engagement de personnel chargé de proposer des ressources pédagogiques intégrant la perspective environnementale.

Le numérique étant devenu une priorité, cette branche doit enseigner les conséquences environnementales et sociales, les risques liés à son usage, à la protection des données, ainsi que les propositions d'alternatives éthiques. Les enseignant.e.s doivent avoir la garantie qu'ils pourront choisir d'utiliser, ou non, les lap-tops en classe et la durabilité du matériel doit être favorisée. Quant aux voyages d'études, ils doivent être pensés dans une perspective de durabilité et doivent se faire en utilisant les moyens de transport ayant un faible impact environnemental.

REVENDEICATIONS POUR LA SANTÉ

Afin de faire face aux défis à venir, il devient urgent de développer les services publics en lien avec la santé. Le manque de place dans les hôpitaux démontre que des investissements importants sont nécessaires, afin que le système de santé puisse répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Dans ce sens, l'Etat doit augmenter sa participation financière pour renforcer l'hôpital public (HFR et RFSM). Les services hospitaliers publics des sites de proximité de Riaz et Tavel doivent cesser d'être dévitalisés ou supprimés, et l'initiative populaire cantonale pour des Urgences 24/24 et des soins aigus de proximité doit être soutenue. Enfin, les buanderies de l'HFR et du RFSM, qui ont été privatisées, doivent être internalisées.

Retrouver l'intégralité de nos revendications sur notre site internet: www.ssp-fribourg.ch ou en utilisant le code QR (en page 3). Et contactez le SSP si vous souhaitez vous organiser avec vos collègues!



INVESTIEREN IN DIE ÖFFENTLICHE DIENSTE

Klimaschutz erfordert die Stärkung der öffentlichen Dienste, qualitative und hochwertige Dienstleistungen zugänglich für alle, die Schaffung sinnvoller und nachhaltiger Arbeitsplätze und die Verbesserung der Arbeitsbedingungen. Öffentliche Dienstleistungen müssen vorrangig die Bereitstellung von Qualitätsdiensten für die gesamte Bevölkerung zum Ziel haben und dürfen nicht von Rentabilitätsanforderungen abhängig sein. Massive Investitionen in Sektoren wie Gesundheitswesen, soziale Dienste, Bildung und öffentlicher Verkehr sind daher von entscheidender Bedeutung, um die kommenden Herausforderungen zu meistern.

Der Staatsrat hat seine Bereitschaft zu handeln erklärt, indem er sich von der Abhängigkeit von fossilen Brennstoffen löst und die Treibhausgasemissionen bis 2030 um 50% reduziert. Bis 2050 will der Kanton Freiburg klimaneutral sein. Es ist klar, dass die vom Freiburger Staatsrat gesetzten Ziele den Herausforderungen der Klimakatastrophe, die wir erleben, nicht gewachsen sind. Die Klimaneutralität muss bis 2030 erreicht werden, und auf dieses Ziel sollten auch die Maßnahmen des Freiburger Staatsrats ausgerichtet werden.

In diesem Sinne möchte die VPOD-Freiburg-Region, dass der Freiburger Staatsrat ein Gesetz verabschiedet, das das

Ziel der Kohlenstoffneutralität im Kanton bis 2030 festlegt. Dies setzt eine Reihe von Maßnahmen voraus, die sich auf die Arbeitsbedingungen der Beschäftigten des öffentlichen und halböffentlichen Sektors in Freiburg auswirken werden.

So fordert die VPOD-Region Freiburg, dass der Staat Freiburg ein Gesetz verabschiedet, das die Kohlenstoffneutralität bis 2030 anstrebt und dass die Energiequellen bis 2030 zu 100 % erneuerbar und lokal produziert sein müssen. Der Staat muss auch nachhaltige und sinnvolle Arbeitsplätze entwickeln, insbesondere im Gesundheits-, Sozial- und Bildungsbereich. Mensas und Cafeterien müssen lokale und, wenn möglich, biologische Produkte anbieten. Produktionsmethoden, die die Umwelt und den Tierschutz respektieren, müssen bevorzugt werden.

Im Bereich der Mobilität bittet die VPOD-Region Freiburg den Staatsrat, zur Initiative "für einen kostenlosen öffentlichen Verkehr" Stellung zu nehmen. Was die Infrastruktur betrifft, muss der ökologische Aspekt bei allen Entscheidungen Vorrang haben, und jedes neue Gebäude muss nach strengen ökologischen und sozialen Standards und mit lokalen Materialien aus erneuerbaren Ressourcen gebaut werden. Schließlich geht es auch darum, die Finanzinstitute in die Pflicht zu nehmen, da sie nicht in fossile Brennstoffe investieren dürfen.

SPEZIFISCHE ANFORDERUNGEN AN DIE AUSBILDUNG

Um eine mehr ökologischere Schule zu entwickeln, ist ein grundlegender pädagogischer Wandel notwendig. Die Stundenpläne müssen überdacht werden, um den Unterricht zu dekompartimentieren, um den Erwerb von transversalem Wissen zu fördern, das auf die Entwicklung des kritischen Geistes der Studenten abzielt. Es müssen auch Zeit und Ressourcen zur Verfügung gestellt werden, um andere Formen des Lernens zu fördern. Dazu gehört eine Verringerung der Klassengröße, was das Lernen in der Gruppe fördern und die Qualität des Lernens verbessern würde, sowie die Einstellung von Personal, das für das Vorschlagen von Bildungsressourcen verantwortlich ist, die die Umweltperspektive integrieren.

Da die digitale Technologie in den Vordergrund gerückt ist, muss dieser Zweig die ökologischen und sozialen Folgen, die mit ihrer Nutzung verbundenen Risiken, den Datenschutz sowie Vorschläge für ethische Alternativen vermitteln. Die Lehrer müssen die Gewissheit haben, dass sie wählen können, ob sie Lap-Tops im Unterricht einsetzen oder nicht, und die Nachhaltigkeit der Geräte muss gefördert werden. Was die Studienreisen betrifft, so müssen diese unter dem Gesichtspunkt der Nachhaltigkeit gestaltet werden und Transportmittel verwenden, die eine geringe Umweltbelastung aufweisen.

ANFORDERUNGEN AN DIE GESUNDHEIT

Um die kommenden Herausforderungen zu bewältigen, wird es dringend notwendig, öffentliche Dienstleistungen im Zusammenhang mit der Gesundheit zu entwickeln. Der Platzmangel in Krankenhäusern zeigt, dass wichtige Investitionen nötig sind, damit das Gesundheitssystem die Bedürfnisse der gesamten Bevölkerung erfüllen kann.

In diesem Sinne muss der Staat seine finanzielle Beteiligung zur Stärkung der öffentlichen Krankenhäuser (freiburger spital und FNPG) erhöhen. Die öffentlichen Spitaldienste der lokalen Standorte Riaz und Tavel dürfen nicht weiter entkräftet oder verdrängt werden, und die kantonale Volksinitiative für eine 24-Stunden-Notfall- und lokale Akutversorgung muss unterstützt werden. Schließlich müssen die Wäschereien des freiburger spital und des FNPG, die privatisiert worden sind, internalisiert werden.



Alle unsere Anforderungen finden Sie auf unserer Website: www.ssp-fribourg.ch oder über den QR-Code. Und kontaktieren Sie die VPOD, wenn Sie mit Ihren Kollegen organisieren wollen!

EGALITÉ À REÇULONS, MOBILISATION FÉMINISTE EN AVANT !

La crise sanitaire que nous traversons a exacerbé les inégalités, une partie de la population en sort fortement précarisée. Cette crise a montré l'importance des professions « de première ligne », majoritairement exercées par des femmes, dont on a vite arrêté de parler.

La crise aurait dû alerter nos politiques sur la nécessité de repenser le système, notamment le système de santé. Nous constatons le contraire. Le Conseil d'Etat a récemment répondu par la négative à une Question des députés Gaillard/Sudan sur la nécessité de repenser la dotation en personnel dans les EMS suite à la grave pénurie de personnel. Au niveau fédéral, le parlement se penche actuellement sur la réforme AVS 21 qui vise l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. A nouveau, les droits des femmes sont attaqués. En réponse, mobilisons-nous le 14 juin sur les lieux de travail et participons à la journée de mobilisation de la Grève féministe ! Contactez le SSP pour vous organiser !

Mobilisons-nous le 14 juin avec le Collectif de la grève féministe au Parc du Domino à Fribourg. Programme, sous réserve de modifications et des normes sanitaires :

- 12h00 Pique-nique féministe
- 15h19 action égalité salariale au Domino / sur les lieux de travail
- 18h action et départ du cortège

Les inégalités salariales entre femmes et hommes sont passées de 18,1% en 2014, à 19% en 2018 selon l'OFS, secteurs privé et public confondus. C'est dans le secteur public que les inégalités se creusent, l'écart passant de 16,6% en 2014 à 18,1% en 2018. Les discriminations dites « inexplicables », dues à la discrimination pure passent de 42,4% à 45,4%

AVS 21 n'est pas la réforme dont nous avons besoin. C'est la porte ouverte à l'augmentation de l'âge de la retraite pour toutes et tous ! Toutes les informations sur la réforme sur notre site internet. Du matériel de campagne est disponible au secrétariat du SSP.

GLEICHHEIT RÜCKWÄRTS, FEMINISTISCHE MOBILISIERUNG VORWÄRTS!

Die Gesundheitskrise, die wir gerade durchleben, hat die Ungleichheiten verschärft und einen Teil der Bevölkerung in eine sehr prekäre Lage gebracht. Diese Krise hat gezeigt, wie wichtig die Berufe an der "Front" sind, von denen die meisten von Frauen ausgeübt werden, die schnell in Vergessenheit geraten sind.

Die Krise sollte unsere Politiker auf die Notwendigkeit aufmerksam gemacht haben, das System zu überdenken, insbesondere das Gesundheitssystem. Wir sehen das Gegenteil. Der Staatsrat hat kürzlich eine Anfrage der Abgeordneten Gaillard/Sudan zur Notwendigkeit eines Umdenkens bei der Personalausstattung in den Rettungsdiensten aufgrund des gravierenden Personalmangels negativ beantwortet. Auf Bundesebene befasst sich das Parlament derzeit mit der Reform der AHV 21, die eine Erhöhung des Rentenalters für Frauen auf 65 Jahre vorsieht. Wieder einmal werden die Rechte der Frauen angegriffen. Lassen Sie uns als Antwort darauf am 14. Juni an unseren Arbeitsplätzen mobilisieren und am Feministischen Streik-Aktionstag teilnehmen! Kontaktieren Sie die VPOD, um sich zu organisieren!

Mobilisieren wir am 14. Juni mit dem feministisches Streikkollektiv im Parc du Domino in Freiburg Programm, Änderungen und sanitäre Normen vorbehalten:

- 12:00 Feministisches Picknick
- 15:19 Uhr Lohngleichheitsaktion im Domino / an den Arbeitsplätzen
- 18 Uhr Aktion und Abfahrt der Demo

Laut BFS ist die Lohnungleichheit zwischen Frauen und Männern sowohl im privaten als auch im öffentlichen Sektor von 18,1 % im Jahr 2014 auf 19 % im Jahr 2018 gestiegen. Gerade im öffentlichen Sektor vergrößert sich die Ungleichheit, die Lücke stieg von 16,6 % im Jahr 2014 auf 18,1 % im Jahr 2018. So genannte "unerklärliche" Diskriminierung, die auf reine Diskriminierung zurückzuführen ist, stieg von 42,4 % auf 45,4 %.

AHV 21 ist nicht die Reform, die wir brauchen. Sie ist die offene Tür für eine Erhöhung des Renteneintrittsalters für alle! Mehr Informationen auf unserer Website. Kampagnenmaterial ist über das VPOD-Sekretariat erhältlich.



Révision de la Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg APRÈS L'ÉLEVATION DE L'ÂGE DE RETRAITE, NON AUX LICENCIEMENTS FACILITÉS !

Le 28 avril dernier, le Conseil d'Etat a informé les organisations du personnel du projet de révision de la Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg (LPers) qu'il vient de transmettre au Grand Conseil. Cette révision contient une disposition qui constituerait un nouveau recul majeur pour la fonction publique fribourgeoise : faciliter les licenciements. Le débat aura lieu très prochainement au Grand Conseil : au mois de juin (22 au 25 juin) ou septembre (7 au 10 septembre).

Prime au licenciement ?

Sous le vernis de « politique du personnel moderne et compétitive », faciliter les licenciements est la pierre angulaire de cette révision, avec un double mécanisme :

↳ **Supprimer la décision d'avertissement**, préalable actuel à la résiliation des rapports de travail. Elle serait remplacée par une simple « mise en garde », qui ne serait plus susceptible de recours. Si cette disposition était acceptée, il ne serait plus possible de contester un avertissement infondé,

seule sanction existant avant le licenciement.

↳ **Biffer le droit à la réintégration en cas de résiliation abusive** des rapports de travail.

Ces deux mesures cumulées permettraient à l'Etat de Fribourg, ou aux Directions des établissements autonomes, de mener à leur terme des procédures d'avertissement et de résiliation des rapports de travail injustifiées, sans courir le risque de devoir annuler une sanction abusive (avertissement) ou réintégrer la personne concernée (licenciement injustifié). Une véritable « prime au licenciement » !

Faciliter les licenciements constitue également une atteinte à la qualité du service public. Le personnel sera fragilisé, à la merci des pressions exercées par la hiérarchie : difficile, dans ces conditions, de se concentrer sur sa mission première, à savoir assurer des prestations de qualité à la population.

► p. 6

Revision des Gesetzes über das Staatspersonal Freiburg NACH DER ERHÖHUNG DES RENTENEINTRITTSALTERS, NEIN ZU LEICHTEREN ENTLASSUNGEN!

Am 28. April informierte der Staatsrat die Personalorganisationen über den Entwurf zur Revision des Gesetzes über das Staatspersonal Freiburg (StPG), den er soeben dem Grossen Rat übermittle hatte. Diese Revision enthält eine Bestimmung, die einen neuen grossen Rückschlag für den Freiburger öffentlichen Dienst bedeuten würde: die Erleichterung der Entlassungen. Die Debatte wird sehr bald im Grossen Rat stattfinden: im Juni (22. bis 25. Juni) oder im September (7. bis 10. September).

Bonus für Entlassungen?

Unter dem Deckmantel einer « modernen und wettbewerbsfähigen Personalpolitik » ist die Erleichterung von Entlassungen der Eckpfeiler dieser Revision, mit einem doppelten Mechanismus:

↳ **Abschaffung der Verwarnung**, die derzeitige Voraussetzung für die Beendigung von Arbeitsverhältnissen. Sie würde durch eine einfache « Verweis » ersetzt, die nicht mehr angefochten werden kann. Würde man diese Bestimmung akzeptieren, wäre es nicht mehr möglich, eine unbegründete Verwarnung anzufechten, die einzige Sanktion, die es vor einer Kündigung gibt.

↳ **Streichung des Rechts auf Wiedereinstellung im Falle einer unrechtmässigen Beendigung des Arbeitsverhältnisses.**

Die Kombination dieser beiden Massnahmen würde es dem Staat Freiburg bzw. der Leitung autonomer Anstalten er-

möglichen, Verfahren zur ungerechtfertigten Verwarnung und Kündigung abzuschließen, ohne Gefahr zu laufen, eine missbräuchliche Sanktion (Verwarnung) rückgängig machen oder die betreffende Person wieder einstellen zu müssen (ungerechtfertigte Entlassung). Ein echter « Entlassungsbonus » !

Die Erleichterung von Entlassungen ist auch ein Angriff auf die Qualität des öffentlichen Dienstes. Das Personal wird geschwächt, dem Druck der Hierarchie ausgeliefert sein: Es wird schwierig sein, sich unter diesen Bedingungen auf seine primäre Aufgabe zu konzentrieren, d.h. der Bevölkerung qualitativ hochwertige Dienstleistungen anzubieten.

Der VPOD schlägt dem FEDE vor, eine einheitliche Kundgebung zu fordern

Wenige Monate nach der massiven Anhebung des Renteneintrittsalters des Personals des Freiburger öffentlichen Dienstes meldet sich der Staatsrat mit einer neuen deutlichen Verschlechterung der Arbeitsbedingungen zurück. Und das alles mitten in der Covid-19-Periode!

Die Mobilisierung gegen diese Infragestellung des Status des öffentlichen Dienstes ist daher eine Priorität für die Personalorganisationen. VPOD hat die FEDE zu diesem Thema aufgerufen und schlägt vor, Anfang Juni (vor der Debatte, die wahrscheinlich Ende Juni im Grossen Rat stattfinden wird) eine große Kundgebung zu organisieren, um die Grossrät-inn-en aufzufordern, diese Bestimmung abzulehnen.

Le SSP propose à la FEDE d'appeler à une manifestation unitaire

Quelques mois après avoir élevé massivement l'âge de la retraite du personnel de la fonction publique fribourgeoise, le Conseil d'Etat revient avec une nouvelle dégradation significative des conditions de travail. Tout cela en pleine période de Covid-19 !

Se mobiliser contre cette remise en cause du statut de la fonction publique constitue donc une priorité pour les organisations du personnel. Le SSP a interpellé la FEDE à ce sujet, en lui proposant d'organiser une large manifestation unitaire, début juin (avant le débat qui se tiendra sans doute fin juin au Grand Conseil), afin d'appeler les député-e-s à rejeter cette disposition.

Pas de salaire au mérite !

En parallèle aux licenciements facilités, la révision de la LPers prévoit une autre nouveauté problématique : l'introduction de primes, individuelles ou d'équipe. Intégrer un tel mécanisme dans la LPers serait un premier pas en direction du salaire au mérite. De plus, les primes, for-

cément arbitraires, contribuent à stimuler les tensions et les injustices au sein des équipes. Elles vont donc totalement à l'encontre du but fixé : motiver les salarié-e-s.

Des améliorations restent nécessaires

Quant aux maigres améliorations prévues, elles restent insuffisantes. Le congé de paternité de 15 jours est minimaliste par rapport aux décisions prises par de nombreuses autres collectivités publiques. Pour ne citer que quelques exemples, la Ville de Fribourg a introduit un congé de paternité de 30 jours, la commune du Gibloux, de 20 jours, comme à l'Etat de Vaud.

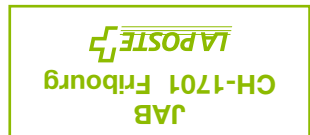
D'autres améliorations sont également indispensables : une meilleure compensation du travail de nuit ou du week-end, ou encore des limites aux contrats de durée déterminée (CDD), qui se multiplient. Quant à la diminution du temps de travail (40 heures), le SSP soumettra ce point au gouvernement lors de la prochaine législature.

IMPORTANT - Le projet de faciliter les licenciements est une remise en cause du statut du personnel de la fonction publique fribourgeoise. Nous vous invitons à participer nombreux/-euses à l'Assemblée générale du SSP qui se tiendra le

Mercredi 26 mai, à 19h00
au Café-Restaurant de l'Escale (Givisiez).

Nous discuterons à cette occasion de la mobilisation à organiser pour défendre le personnel de la fonction publique.

Pour mieux comprendre cette révision, commandez votre "Guide de la LPers" (ssp-cft@bluewin.ch)



A renvoyer par courrier au : SSP-CFT Région Fribourg, CP 1444, 1701 Fribourg

NPA, Localité :

adresse :

nom, prénom :

- Je désire adhérer au SSP-CFT, veuillez me faire parvenir brochures d'information sur le syndicat.
- Je désire m'abonner à Infos syndicales. (fr. 20.- par an)

